

Circulation rétablie pour l'eau et les poissons

BARSAC D'importants travaux ont été réalisés au moulin de Pernaud afin de rétablir la libre-circulation des organismes vivants dans le Ciron

La notion de continuité écologique impose de laisser circuler les organismes vivants dans un cours d'eau en leur garantissant l'accès aux zones indispensables à leur reproduction, à leur développement et à leur croissance alimentaire.

Celle notion porte également sur le bon déroulement des transports des sédiments ainsi que sur le bon fonctionnement des réserves biologiques.

Le Ciron étant un axe migratoire pour l'anguille, les lamproies fluviatile et marine et la truite de mer, les ouvrages hydrauliques qui se trouvent sur son cours doivent être mis en conformité au 10 novembre prochain.

Le moulin de Pernaud, dont une partie n'était pas en très grande forme, faisait barrage à la libre circulation des poissons et des sédiments. Il devenait donc obligatoire d'entreprendre des travaux pour faire disparaître cette partie en ruine. Seulement un projet d'une telle envergure avait un certain coût.

Les différents acteurs concernés ont donc décidé d'agir en partenariat pour mener à bien ce projet.

Visite du site

L'agence Adour-Garonne a apporté une précieuse aide financière, l'entreprise Ciron SA, propriétaire du site, a cédé à la fédération des Aappma (1) une partie du moulin ainsi que deux parcelles situées en face de l'ouvrage, le Conseil départemental et le syndicat mixte d'aménagement de la vallée du Ciron ont également collaboré à ce retour à la libre circulation de l'eau et à la création d'une zone humide sur la rive droite de la rivière.

Vendredi dernier, en fin de matinée, les représentants des organismes partenaires se sont retrou-



Sébastien Irola (à gauche) détaille la nature des travaux effectués. PHOTO: I.

vés sur le site pour une visite. En préambule à celle-ci, Daniel Bourdie, le président de la Fédération des pêcheurs a rappelé le rôle de chacun des acteurs dans la finalisation de ce projet. Puis les personnes présentes ont été invitées à franchir le Ciron pour découvrir la réalisation.

Un suivi serré

Sébastien Irola et Max Laprie, employés du syndicat mixte d'aménagement de la vallée du Ciron ont expliqué le déroulement.

Les travaux, qui se sont déroulés en septembre dernier,

ont pu bénéficier d'un niveau d'eau relativement bas, qui a grandement facilité ceux-ci. Ils ont ain-

si pu être bouclés en une vingtaine de jours.

« Grace au suivi particulièrement serré par le syndicat du Ciron et au professionnalisme des trois entreprises retenues par la fédération, le chantier a été exécuté en septembre 2017 en un temps record, une vingtaine de jours » fait-on remarquer à la fédération des Aappma.

Dans un premier temps, il a fallu déboiser les abords de l'ouvrage pour y accéder. Puis la partie en ruine a été enlevée, des pêches électriques de sauvetage des poissons réalisées avant l'implantation des buses de mise hors d'eau. La partie saine a alors été visible.

Des larves de brochet

Les matériaux issus de la démolition, qui ne présentaient aucun risque pour le milieu aquatique, ont été réutilisés pour le reprofilage de la rive gauche en amont de l'ou-

vrage. La façade du moulin a été consolidée et une zone humide a été créée sur les deux parcelles sur la rive droite, légèrement en aval du bâtiment.

Celle-ci comporte une frayère à brochet, qui fonctionne car des larves de brochet y ont été observées dès ce printemps. L'installation d'une parcelle métallique, enjambant le Ciron, est venue parachever le gros des travaux.

Le site de la zone humide a été entièrement végétalisé et des enrochements ont été disposés dans le lit de la rivière.

Tout en louant la qualité du travail des entreprises, Daniel Bourdie précise que « c'est un linéaire de cinq kilomètres qui a été rouvert dans le respect de l'aspect végétal ».

Patrick Izaute

(1) Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique.